AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (18)ItemJean-Baptiste André Godin à Virgile Bauchart, 2 octobre 1876

Jean-Baptiste André Godin à Virgile Bauchart, 2 octobre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)
Collation2 p. (84r, 85r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Virgile Bauchart, 2 octobre 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 27/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49128

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>2 octobre 1876</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Bauchart, Virgile (1818-1883)</u>

Lieu de destination13 bis, rue Saint-Thomas, Saint-Quentin (Aisne)

Description

RésuméGodin accuse réception de la lettre de Bauchart du 30 septembre 1876 lui faisant part de la décision de la Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise sur le tarif de transport de marchandises. Godin informe Bauchart que ce tarif est moins avantageux que le tarif du transport actuel et ne lui permet pas de se défaire de son matériel de transport. Il adresse à Bauchart un tableau comparatif des prix anciens et nouveaux montrant que sa compagnie demande 1,20 F de plus par tonne dans la direction de l'Est, 0,58 F de plus dans la direction du Nord et 0,26 F de moins dans la direction de Paris et de l'Ouest. Godin considère que ce tarif ne lui donne pas la possibilité de faire transporter ses marchandises par sa compagnie.

NotesLa lettre est mentionnée dans l'index du registre aux entrées « Bauchart 13 bis rue St Thomas à St Quentin » et « Cie de St Quentin à Guise 13 bis rue St Thomas à St Quentin ».

Mots-clés

<u>Chemins de fer, Finances d'entreprise, Transport de marchandises</u>

Personnes citées<u>Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise</u>

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024